

2 décembre : pour une justice sociale dans le secteur des activités postales et de télécommunications

La CGT FAPT appelle l'ensemble des salariés et des retraités des activités postales et de télécommunications à se mobiliser massivement le **2 décembre**, dans le cadre de la journée d'action interprofessionnelle unitaire.

Sur chaque lieu de travail et de vie, les réalités de la rigueur budgétaire et de l'injustice sociale se font déjà sentir. Il est hors de question d'accepter un budget 2026 qui aggraverait encore plus la situation.

Les salaires, les pensions, les conditions de travail, l'organisation du travail mais aussi la protection sociale, l'éducation des enfants, les transports, l'accès au soin le droit à la communication,... toutes les revendications et aspirations des salariés convergent vers la volonté d'imposer une autre répartition des richesses.

Ces dernières semaines, de très nombreux salariés se sont mobilisés dans le secteur comme les postières et postiers de Guyanne toujours en grève ou de Colissimo le 20 novembre, les salariés d'Armatix à Caen le 17 novembre, les retraités le 6 novembre dernier...à toutes ces actions doivent trouver un prolongement.

La CGT FAPT appelle donc à mettre en débat sur tous les lieux de travail l'action par la grève et la manifestation pour faire converger les luttes le 2 décembre.

Il est temps d'imposer d'autre choix que ce soit au niveau des entreprises, de l'État ou des multinationales.

Nous ne pouvons accepter que pendant que le gouvernement propose une austérité budgétaire sans précédent, où les plus modestes en paieront le prix fort, le Capital en profite pour se recomposer.

C'est le cas pour le groupe Altice avec son entreprise SFR qui est la proie des autres grands groupes des télécommunications comme Orange, Bouygues et Free.

C'est le cas d'Orange avec un projet de remise en cause en profondeur de moyens de productions avec le projet Regain.

C'est le cas du groupe La Poste avec ses projets de contrats internationaux orientés sur des activités logistiques et bancaires qui sont des remises en causes du service public postal.

Alors que les débats sur le Projet de Loi de Finance (PLF) intègre le financement du service public postal, pour la CGT FAPT, le PLF doit garantir un financement pérenne, transparent et à la hauteur des missions de service public postal, afin de répondre aux

besoins des usagers, d'assurer la présence postale sur tout le territoire et de permettre aux postières et postiers d'exercer leurs missions dans des conditions dignes. C'est le cas dans les centres d'appel où les fusions acquisitions, les réorganisations se multiplient comme à TP, Intelcia, Armatiss...

Et c'est le cas de toutes les entreprises du secteur des qui doivent répondre aux injonctions de ces grands groupes qui fixent unilatéralement les règles du jeu.

Le 2 décembre est le moment de cesser les divisions et la mise en concurrence entre les salariés de champ de la FAPT.

Retrouvons-nous toutes et tous dans la grève et les manifestations du 2 décembre !



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 - C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr